# Baromètre mensuel Évolution des prix du transport routier en France **JANVIER 2024**

## Marasme en janvier sur les prix du transport routier

Les prix du transport routier continuent de baisser en France. La chute de la demande, les blocages et des perspectives économiques atones plongent le transport français dans le marasme.

La France, en janvier 2024, a été secouée par la révolte des agriculteurs. Ce mouvement a perturbé le remaniement du gouvernement, qui avait commencé le 9 janvier 2024 avec la nomination de Gabriel Attal au poste de Premier ministre. Il a fallu attendre quatre semaines après la nomination, le 11 janvier, de douze ministres et de trois ministres délégués, pour que soit connue la composition complète du gouvernement, et en particulier le nom de celui qui prendra désormais en charge le portefeuille des transports.

Le choix s'est porté sur Patrice Vergriete, qui devient ministre délégué aux Transports après avoir occupé le poste de ministre délégué au Logement dans le gouvernement précédent. Il succède ainsi à Clément Beaune. Polytechnicien et ingénieur général des Ponts, Eaux et Forêts, Patrice Vergriete a été maire de Dunkerque de 2014 à 2023. Les fédérations professionnelles ont adressé leurs félicitations coutumières et leurs vœux de succès, mais en insistant immédiatement sur les difficultés économiques auxquels le secteur est confronté et en posant leurs lignes rouges. "Nous serons un acteur exigeant et proactif pour accompagner les transitions de notre secteur, défendre la compétitivité de nos entreprises et agir contre tout nouveau projet de taxation", a souligné TLF, tandis que l'OTRE se fait encore plus explicite: "Le maintien d'une fiscalité équitable et garantissant une visibilité à l'ensemble des professionnels que nous représentons doit être au cœur de cette action. L'OTRE continuera alors à s'opposer fermement à toute hypothèse de généralisation de l'écotaxe régionale sur le transport routier, ainsi qu'à tout alourdissement de la fiscalité du carburant tant que les conditions sine qua non prévues par la Loi Climat et Résilience ne seront réunies".



#### Une économie en berne

Le nouveau gouvernement prend en effet ses fonctions dans un contexte économique difficile. Selon les prévisions de l'Insee, <u>le redémarrage de l'activité économique en France</u> sera très poussif: la croissance devrait se limiter à +0,2 % au premier et au deuxième trimestre 2024. La consommation devrait se redresser un peu, grâce au reflux de l'inflation, mais l'investissement est complètement à l'arrêt. D'ailleurs, en janvier 2024, le climat des affaires en France est resté relativement stable par rapport à décembre 2023, et en-dessous de sa moyenne de longue période (voir les indicateurs p.10). La situation conjoncturelle s'est améliorée dans le bâtiment, les services et le commerce de détail, mais elle s'est dégradée dans le commerce de gros.

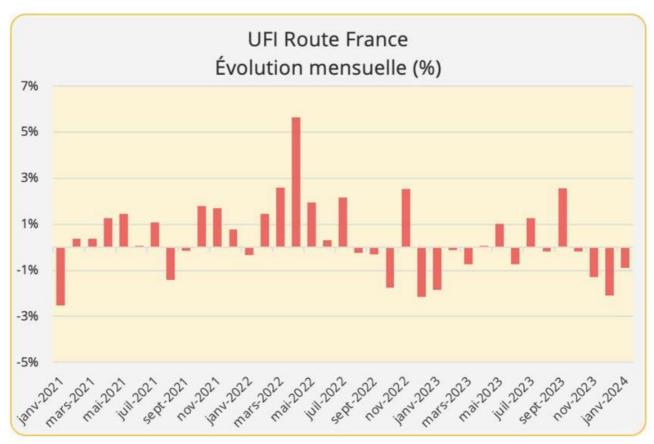
Surtout, les résultats du mois de janvier montrent un recul de l'indicateur du climat de l'emploi: à 99, il perd un point par rapport à décembre et se situe juste au-dessous de sa moyenne de longue période (100), pour la première fois depuis avril 2021. Les chefs d'entreprise estiment donc que l'emploi va se dégrader en 2024, avec pour corollaire une augmentation chômage.





#### Une 4è baisse consécutive des prix du transport routier

Sans surprise, donc, les prix du transport routier ont continué de baisser pour le quatrième mois consécutif. **Ils ont reflué de 0,9% en France en janvier 2024 par rapport à décembre 2023**, selon le Upply Freight Index (UFI Road France).

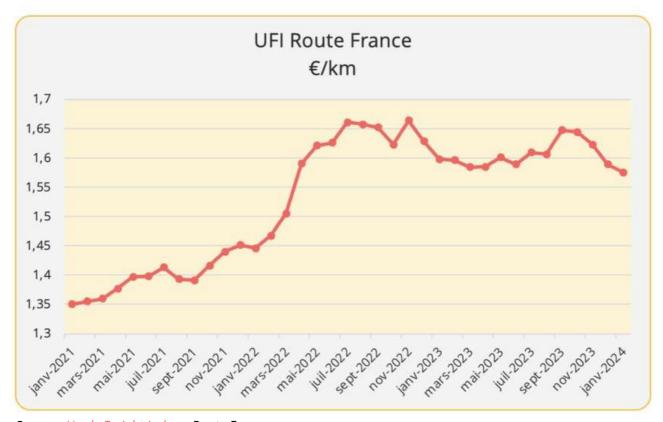


Source: <u>Upply Freight Index</u> – Route France

Cette succession de quatre baisses mensuelles est la plus longue suite enregistrée depuis mars 2023. De plus, sur les 12 derniers mois, on comptabilise 8 replis mensuels contre seulement 4 expansions. Il y a bien un vrai **coup de frein sur les prix du transport en France depuis 2023** et janvier 2024 s'inscrit dans la même tendance.



Le prix moyen au kilomètre, sur la base des transactions enregistrées dans la base de données Upply, se tasse à 1,575€. Même si nous restons sur des seuils hauts, à savoir supérieurs à 1,550€/km, il faut remonter au mois de mars 2022 pour retrouver un niveau de prix inférieur. Cela prouve encore une fois que les prix du transport sont orientés à la baisse.



Source : <u>Upply Freight Index</u> – Route France





#### Une baisse de la demande pas seulement ponctuelle

Les raisons de ce recul sont multiples. Tout d'abord, **les prix du gazole professionnel ont diminué de 3,2% en décembre.** Compte tenu du décalage d'un mois dans la répercussion sur le prix du transport, on attendait en conséquence une baisse située entre 0,6 et 0,8% en janvier.

Il y a également **un effet de saisonnalité.** Le mois de janvier est traditionnellement un mois où les prix de transport régressent. On peut le voir dans le graphique ci-dessous: les mois de janvier de l'année N sont en général inférieurs à ceux de décembre de l'année N-1. La demande de transport baisse fortement après le boom des fêtes de fin d'année et dans le même temps, le secteur de la construction, fort pourvoyeur de flux de transport routier, n'a pas encore redémarré.

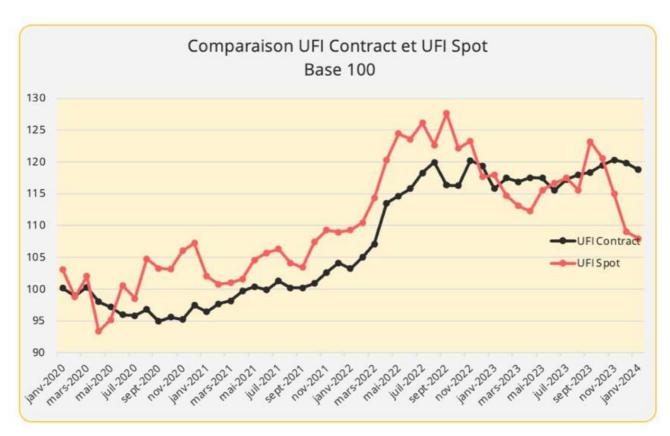
Dans ces conditions, avec une activité toujours morose, et des prix gazole encore légèrement orientés à la baisse, il serait très surprenant de voir la courbe se redresser en février.



Source : <u>Upply Freight Index</u> – Route France



L'indicateur UFI Spot Route France, qui mesure l'évolution des taux spots en France, montre cependant que la chute de la demande n'est pas seulement ponctuelle. Durant ce quatrième mois consécutif de baisse, le repli est moins marqué, puisqu'il s'établit à -1%. Mais lors des trois mois précédents, en pleine saison théoriquement haute, on a assisté à un effondrement des taux spot. En janvier, la courbe retrouve une certaine normalité, puisque le marché spot baisse traditionnellement au cours de cette période. Mais on n'entrevoit clairement aucun signe de reprise des prix du spot qui traduirait un retournement du marché.



Source: <u>Upply Freight Index</u> - Route France

L'indicateur UFI Contract, qui mesure l'évolution des taux contractuels, suit quant à lui exactement l'évolution du marché, très certainement dirigé par la variation des prix du gazole.



#### La révolte des agriculteurs et ses répercussions sur le TRM

Lors du mouvement de protestation des agriculteurs en France, les services du renseignement territorial ont recensé jusqu'à près de 120 points de blocage, avec 12 000 agriculteurs mobilisés et plus de 6 000 tracteurs au niveau national. Cette situation a bien évidemment **perturbé le travail des transporteurs**, au risque de menacer la survie des plus faibles d'entre eux. La Fédération nationale du transport routier a tiré <u>la sonnette d'alarme</u>.

Le chiffre d'affaires qui n'a pas été réalisé pendant ces deux dernières semaines, l'allongement des temps de parcours, l'augmentation des heures de travail des conducteurs vont dès la mi-février peser sur la trésorerie de ces entreprises. Des entreprises qui disent comprendre la détresse du monde agricole mais qui en ont appelé au gouvernement pour débloquer la situation.

Les transporteurs étrangers, qui ont parfois été ciblés assez violemment, ont quant à eux manifesté beaucoup moins d'indulgence. Les fédérations espagnoles Fenadismer et ASTIC, notamment, sont montées au créneau, la Fedanismer dénonçant carrément "la passivité et la complicité de la gendarmerie française". Depuis, les transporteurs espagnols ont été confrontés à un mouvement similaire des agriculteurs espagnols, qui aurait affecté plus de 80 000 camions.





#### Des similitudes entre le secteur des transports et l'agriculture

S'ils se sont fait face durant le conflit, le transport et l'agriculture en France partagent pourtant plusieurs préoccupations et interconnexions.

- Les deux secteurs sont fortement dépendants des énergies fossiles et notamment du diesel. Alors que les transporteurs routiers avaient obtenu en septembre dernier le maintien de la ristourne de taxe dont ils bénéficient sur le gazole, les agriculteurs devaient en revanche connaître une diminution du remboursement. L'accise sur les énergies (ex TICPE) devait passer de 0,0386 euro/litre en 2023 à 0,0671 euro/l en 2024. Cette augmentation a été annulée par Gabriel Attal suite au mouvement de protestation.
- Les deux secteurs sont **fortement exposés aux enjeux de transition énergétique et environnementale.**
- Le transport et l'agriculture jouent un rôle essentiel dans l'économie nationale.
- Ils sont tous deux **tributaires des politiques publiques**. L'Union européenne déploie une <u>politique agricole commune</u> dont l'objectif affiché est de "soutenir les agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire de l'Europe", tandis que les transports sont "l'une des pierres angulaires de l'intégration européenne(...), essentiels à la réalisation de la libre circulation des personnes, des biens et des services, mais aussi à l'économie de l'UE en général". La politique des transports <u>fait partie des domaines d'action communs de l'UE depuis plus de 30 ans</u>.
- Bien que ces deux secteurs soient différents, ils sont **étroitement liés** dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.



Les difficultés exprimées par le monde de l'agriculture ont rencontré un certain écho chez les transporteurs. Ces derniers n'ont pas rejoint le mouvement, mais plusieurs ont exprimé publiquement leur soutien et se sont retrouvés complètement dans les revendications exprimées. Les travailleurs essentiels de 2020 abordent 2024 avec un grand sentiment d'amertume, voire de colère...

#### Les principaux indicateurs

INDICATEURS	Janvier 2024	Décembre 2023	Evolution M / M-1	Janvier 2023	Evolution sur 12 mois
Climat des affaires (base 100)	98,4	97,9	+ 0,5 %	102,1	- 3,6 %
Indice CNR gazole professionnel	201,70	202,73	- 0,5 %	222,98	- 9,5 %
Indice CNR LD EA	164,28	163,98	+ 0,2 %	163,85	+ 0,3 %

Sources: Insee, CNR



### **AUTEUR**



**William Béguerie**Expert Transport Routier pour Upply



© Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite sous quelque forme matérielle que ce soit, y compris par photocopie ou par stockage électronique, sans l'autorisation écrite préalable d'Upply. Ce rapport est basé sur des informations factuelles obtenues auprès de plusieurs sources publiques. Bien que tous les efforts soient faits pour assurer l'exactitude des informations, Upply décline toute responsabilité pour toute perte ou dommage causé par la prise en compte des informations contenues dans ce rapport. Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Crédit photo : Getty Images, Canva

